



Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de notre Municipalité, tel que le prévoit le Code municipal à l'article 955 et la loi sur le traitement des élus municipaux à son article 11.

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2015, a généré des revenus de fonctionnement de 3 612 735 \$ alors que les charges de fonctionnement étaient de 3 326 974 \$. Donc, notre excédent de fonctionnement de l'exercice a été de 285 761 \$.

À la fin de l'exercice financier 2015, la dette à long terme de la Municipalité était de 6 117 700 \$.

La charge de cette dette à long terme se répartit comme suit :

1.	Pour l'ensemble des contribuables de la Municipalité	2 999 103 \$
2.	Pour une partie des contribuables de la Municipalité	1 732 803 \$
3.	Dû par le gouvernement du Québec	1 385 794 \$

Le pourcentage de la dette représente 2,2 % de la richesse foncière uniformisée de la municipalité de Sainte-Luce qui est de 279 633 309 \$.

En 2015, le remboursement de la dette à long terme était de 572 032 \$, alors que les frais de financement étaient de l'ordre de 166 161 \$.

Pour ce qui est de l'exercice financier de l'année 2016, nous évaluons être en mesure de dégager un léger excédent sur les activités de fonctionnement.

En 2016, plusieurs projets importants ont été mis de l'avant :

- Réfection de la rue Dechamplain;
- Remplacement de la conduite d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout domestique sur la route 132 Ouest;

- Réfection d'une portion de la rue Saint-Antoine;
- Réfection d'une portion du trottoir de la route du Fleuve. Une nouvelle section sera réalisée au printemps 2017 pour se rendre à l'intersection de la rue Langlois.
- Installation d'un relais-vélo sur la route du Fleuve Ouest.

En 2017, quelques projets importants retiennent notre attention :

- Reconstruction et relocalisation du poste de chloration du secteur Sainte-Luce-sur-Mer;
- Amélioration des étangs d'épuration du secteur Sainte-Luce-sur-Mer, où nous sommes en attente d'une subvention;
- Aménagement du Parc intergénérationnel, sur la route du Fleuve Ouest.

Dans les semaines qui viennent, nous procéderons à l'élaboration du budget pour l'année 2017. Comme par les années passées, nous réaliserons cet exercice dans le but de maintenir votre compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en s'assurant d'une bonne qualité de services.

Durant tout notre mandat, nous avons tout fait pour obtenir le plus de subventions possible. Encore cette année, pour les travaux d'égout et d'aqueduc sur la route 132 Ouest, nous avons eu une subvention de l'ordre de 1 076 000 \$.

Pendant l'exercice budgétaire pour 2017, nous analyserons et ferons la mise à jour du programme triennal d'immobilisation.

Comme le prévoit l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération attribuée aux membres du conseil municipal en 2016:

- Le salaire du maire est fixé à 12 736,68 \$ par année;
- Le salaire de chaque conseiller est fixé à 4 245,60 \$ par année;
- Une allocation de dépenses au montant de 6 368,28 \$ par année est allouée au maire et une de 2 122,80 \$ par année pour les conseillers.

En 2016, comme membre du conseil de la MRC de La Mitis, le maire reçoit un salaire de 2 874 \$ et une allocation de dépenses de 1 481 \$.

Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus durant la dernière année, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période, avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

LISTE DES CONTRATS

- BPR- Infrastructures inc.	129 347,94 \$
- Les Entreprises Claveau ltée	392 859,22 \$
- Exploitation Jaffa inc.	107 636,47 \$
- Financière Banque Nationale	55 351,30 \$
- Hydro-Québec	33 434,86 \$
- Les Constructions GHM de Rimouski inc.	51 559,15 \$
- Performance Rimouski inc.	103 132,57 \$
- SSQ Société d'assurance-vie inc.	45 064,09 \$
- Terre-Eau inc.	44 554,72 \$

Enfin, vous trouverez ci-bas un tableau regroupant les différents règlements d'emprunt de la Municipalité, au 31 décembre 2015.

SERVICE DE LA DETTE

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ET EMPRUNTS À LONG TERME

	No de règlement	Objet du règlement	Année d'émission	Terme en années	Solde au 31-12-15
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	389-97	Construction égout / bassins aérés	1998	20	206 000 \$
	392-98	Construction égout / bassins aérés	1999	20	593 700 \$
	R-2003-36	Égout Luc Babin	2005	20	8 900 \$
	R-2003-37	Côte de l'Anse / Route 298 / rue des Villas	2004	20	96 700 \$
	R-2003-38	Aqueduc Rang 2 Est	2005	20	12 000 \$
	R-2003-40	Égout Route 132 Ouest	2004	20	39 900 \$
	R-2004-53	Aqueduc / pavage	2006	15	51 900 \$
	R-2005-59	Pavage rues Eudore-Allard / Côté / Coquillages	2006	10	14 200 \$
	R-2006-70	Camions incendie	2008	10	110 200 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérés (secteur Luceville)	2008	15	91 400 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérés (secteur Luceville)	2011	15	108 200 \$
	R-2009-121	Aqueduc Fleuve Ouest	2010	20	137 200 \$
	R-2010-129	Pavage 3e rang Ouest	2011	10	76 000 \$
	R-2010-135	Rue Lucia-Fréchette	2011	10	52 600 \$
	R-2010-136	Réfection installations sportives	2011	10	37 200 \$
	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2011	20	248 100 \$
	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2012	20	33 500 \$
	R-2010-138	Ingénieurs aqueduc 132 Est	2012	20	76 200 \$
	R-2011-151	Achat de machinerie	2012	10	446 400 \$
	R-2011-151	Achat de machinerie	2014	10	3 900 \$
	R-2011-152	Achat d'un bâtiment	2012	20	417 700 \$
	R-2011-153	Infrastructures Aqueduc 132 Est	2012	20	1 074 900 \$
	R-2011-153	Infrastructures Aqueduc 132 Est	2013	20	25 900 \$
	R-2011-154	Développement rue Caron	2012	5	222 300 \$
	R-2011-155	Déficit 2010 Grandes Marées	2012	5	42 500 \$
	R-2012-166	Système de déphosphatation	2013	20	173 000 \$

	R-2012-167	Rue Des Coquillages - Phase 2	2013	20	64 700 \$
	R-2012-167	Rue Des Coquillages - Phase 2	2014	20	17 600 \$
	R-2013-174	Rue St-Louis - Prolongement égout	2014	20	45 400 \$
	R-2013-175	Rue St-Viateur - Prolongement égout	2014	20	186 300 \$
	R-2013-179	Ponceau 3e rang Ouest	2014	20	252 100 \$
	R-2013-180	Ingénierie Aqueduc/Égout 132 Ouest	2014	20	65 100 \$
	R-2013-184	Réfection de la promenade	2014	20	201 100 \$
	R-2013-186	Infrastructures Aqueduc/Égout 132 Ouest	2014	20	296 700 \$
	R-2014-193	Remboursement de la TVQ	2014	10	75 100 \$
	R-2014-195	Achat de deux (2) camionnettes	2014	5	54 300 \$
	R-2014-197	Recharge de la plage	2015	20	159 872 \$
DLT	R-2014-201	Reconstruction du pavillon sportif	2015	20	186 806 \$
	R-2015-204	Luminaires DEL	2015	10	67 122 \$
		Acquisition de terrain - Succ. Jacques Bouchard	2013		45 000 \$
	Total				6 117 700 \$

Ce rapport sera publié dans la prochaine édition du Coquesillon.

Paul-Eugène Gagnon, maire